



Paris, jeudi 22 mai 2014

## Communiqué de Mme Ségolène ROYAL Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

### **Intempéries : Ségolène ROYAL rappelle les règles de prudence**

Ségolène ROYAL exprime son émotion à la suite du décès de trois personnes dans les intempéries qui ont touché 32 départements.

La ministre tient à saluer les efforts des 600 techniciens d'ERDF et des agents des collectivités territoriales qui, aidés par les services de l'État, œuvrent depuis hier pour rétablir l'électricité dans les communes touchées par les intempéries et qui restent mobilisés pour les 28 000 foyers encore privés de courant ce matin.

Météo France a levé cette nuit l'alerte sur l'ensemble des départements concernés. Toutefois, des averses orageuses, parfois fortes, vont persister entre le centre et l'est du pays jusqu'à ce soir. Ségolène ROYAL appelle à rester vigilants et à limiter au maximum les déplacements.

Avant de se déplacer ou de prendre la route, il est conseillé de consulter les prévisions de [Météo France](#).

---

Contact presse : 01 40 81 78 31

Hôtel de Roquelaure – 246, boulevard Saint-Germain – 75007 PARIS  
[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)

---



**Invitation de Mme Ségolène Royal**  
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

*Paris, le mercredi 9 juillet 2014*

## **Prévention des risques d'inondation**

### **Ségolène Royal présentera devant les membres de la commission mixte « inondations » la première stratégie nationale de gestion des risques d'inondations**

---

Le risque d'inondation a durement frappé le territoire national à plusieurs reprises ces dernières années. Les événements qui se sont produits montrent qu'il est indispensable d'adopter, dans ce domaine, une politique de prévention plus systématique et plus seulement une intervention en réparation dans les territoires sinistrés.

Consciente de l'importance des enjeux, Ségolène Royal clôturera la réunion de la Commission mixte « inondations » et présentera à cette occasion, aux cotés de témoins ayant contribué à l'élaborer, la **première stratégie nationale de gestion des risques d'inondation** lors d'une conférence de presse

**Jeudi 10 juillet  
à 17 heures  
au ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie  
246 boulevard Saint-Germain, Paris 7<sup>e</sup>**

En effet, pour la première fois, la France se dote d'une stratégie qui développe une approche proactive en matière de prévention des inondations sur l'ensemble des territoires à risques.

Seront entre autres présents aux cotés de la Ministre :

- Daniel Marcovitch, président de la Commission mixte inondations
- Jean Launay, député du Lot, président du comité national de l'eau

**Nous vous remercions de bien vouloir vous accréditer  
en indiquant votre numéro de carte de presse à**

**[secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr](mailto:secretariat.presse@developpement-durable.gouv.fr)**



**Communiqué de Mme Ségolène Royal**  
Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

*Paris, le Jeudi 10 juillet 2014*

**Prévention des risques d'inondation**

**La stratégie face aux risques d'inondations :  
ne plus subir, mais anticiper et organiser**

Les événements qui ont durement touché nos territoires ces dernières années montrent que nous devons développer, dans le domaine des risques, une politique de prévention plus systématique et plus seulement une intervention en réparation dans les territoires sinistrés. En effet, en France, 1 habitant sur 4 et 1 emploi sur 3 sont exposés aux risques d'inondation.

C'est l'objet de la stratégie nationale présentée aujourd'hui 10 juillet 2014, dont l'un des objectifs majeurs est de rendre nos territoires moins vulnérables au risque inondation.

Ségolène Royal a, à cette occasion, salué le travail de la Commission mixte inondations qui a largement contribué à l'élaboration de cette stratégie.

**La stratégie nationale de gestion des risques d'inondation vise à :**

**1. Adapter notre façon de construire**

- 5 ateliers nationaux « territoires en mutation exposés à un risque » ont été lancés en 2013, avec le ministère en charge du logement, pour faire émerger dans plusieurs territoires des solutions d'urbanisme et d'aménagement très concrètes afin de mieux construire et vivre dans des zones exposées aux risques. Les travaux de ces 5 ateliers seront restitués fin 2014.

Ces territoires sont :

- Loire Moyenne, Tours, Saint Pierre des Corps (Indre-et-Loire)
- Vallée de Fensch (Moselle) et vallée de l'Orne (Meurthe et Moselle)
- Vallée de l'Argens (Var)
- Vallée de l'Oise entre Creil et Compiègne (Oise)
- Les bords de Marne en Île-de-France
- le lancement d'un **concours international d'architecture**

**2. Surveiller, prévoir et gérer la crise**

- Ségolène Royal a annoncé le lancement du groupe de travail chargé d'élaborer un **référentiel de vulnérabilité**, qui apportera dès 2015 aux collectivités, aux acteurs économiques, voire aux citoyens, des premiers éléments et critères pour apprécier leur exposition au risque et des mesures opérationnelles pour la réduire : Construction d'étage refuge, par exemple.

- Le Fonds de Prévention des Risques Naturels Majeurs (fonds Barnier) sera désormais **mieux ciblé** sur les communes prenant des mesures de prévention : pose de repères de crues, élaboration des plans communaux de sauvegarde, réalisation d'exercices réguliers par les maires. La Commission mixte « inondations » fera des propositions en ce sens.
  - Enfin, parce que les réseaux (transports en commun, énergie, télécommunication,...) sont eux aussi sensibles à ces risques, **Ségolène Royal réunira à la rentrée prochaine, avec le ministre de l'intérieur, les opérateurs de réseau nationaux pour accélérer leur mobilisation à la préparation des crues.**
3. **Informier le citoyen sur les risques d'inondation et la constitution de kits d'attente des secours.**
- Ségolène Royal a annoncé l'ouverture du portail internet Géorisques, qui regroupe près de 130 indicateurs géolocalisés sur les risques, notamment sur les inondations. Il permettra à chacun, avec la rubrique « **Ma maison/mes risques** » de voir la situation de sa maison.
  - Ségolène Royal a également incité toutes les personnes situées dans les secteurs les plus à risque à s'équiper à l'avance de **kits d'attente des secours** qui leur permettra de faire face le mieux possible à la situation de crise lorsqu'elle arrive.

Par ailleurs, lors de cette séance du 10 juillet 2014, la Commission mixte inondations a labellisé 3 Programmes d'Actions pour la Prévention des Inondations (PAPI) :

- deux plans d'action de prévention des inondations complets ont été labellisés, sur la baie de l'Aiguillon en Vendée, ceux des territoires Lay aval et Vendée Sèvres Autizes. Ils vont permettre de renforcer ou remettre en état les digues sur ces secteurs très exposés.
- Un troisième plan d'action de prévention des inondations sur le bassin versant du Riou de l'Argentière dans les Alpes Maritimes a également été labellisé.

Au total ce sont trois programmes d'un montant total de 35 M€ dont 14 M€ par l'État sur le fonds de prévention des risques naturels majeurs qui ont été labellisés par la commission mixte inondation.

[Géorisques, l'application Risques du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie](#)

## Connaître les risques près de chez soi

Saisissez une adresse  
Ex: 224 rue de pessac, 33000 Bordeaux



DESCRIPTION DES RISQUES

<http://georisques.gouv.fr>

## Le portail Géorisques



"**Ma maison / Mes risques**" permet de voir et imprimer un document synthétique sur les risques qui concernent le lieu saisi dans la fenêtre.

"**Cartes thématiques**" permet la consultation de données cartographiques portant sur les aléas et les enjeux dans le domaine des risques naturels et technologiques à l'échelle nationale.

"**Dossiers thématiques**" permet à un public expert de visualiser un ensemble d'informations présentes dans les sites: [bdccavite.net](http://bdccavite.net), [argiles.fr](http://argiles.fr), [bdmvt.net](http://bdmvt.net), [planseisme.fr](http://planseisme.fr) et [Cartorisque](http://Cartorisque).





Ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

Paris, le 10 juillet 2014

## **Stratégie nationale de gestion des risques inondations**

---

### **Qu'est-ce que la stratégie nationale ?**

Un document stratégique qui fixe les grandes lignes de la politique de gestion des inondations en France.

### **Qu'apporte-t-elle de nouveau ?**

La gestion des inondations a mobilisé des moyens importants depuis des décennies. Ce n'est pas nouveau. Mais pour la première fois la France :

- se dote d'une stratégie qui définit une approche globale de la gestion des inondations au niveau national.
- adopte une approche d'anticipation sur TOUS les territoires à risques, et pas seulement sur les territoires qui ont été sinistrés. AGIR avant, plutôt que REAGIR après.
- adopte une approche qui mobilise TOUS les acteurs (Etat, élus, gestionnaires de réseaux services de surveillance des crues, systèmes d'alerte et de secours, gestionnaires de digues, enseignants, agriculteurs, citoyens, etc.)
- met en cohérence les différents échelons d'intervention (national, grand bassin hydrographique, local) et les différents outils.

### **Les grands objectifs de la stratégie nationale**

et quelques exemples d'actions concrètes pour atteindre ces objectifs

#### ***1. Augmenter la sécurité des populations***

- S'assurer que les digues sont correctement entretenues en confiant leur gestion aux communes ou aux établissements de coopération intercommunale à fiscalité propre (loi du 27.01.14).
- Lier les interventions financières de l'Etat (fonds Barnier) dans le cadre de programmes d'actions de prévention des inondations portés par les collectivités à la pose de repères de crues, à l'élaboration des plans communaux de sauvegarde et à la réalisation d'exercices réguliers par les maires.
- Développer
  - les plans de mise en sûreté familiale (qui permettent aux familles situées en zone à risques connaissent les risques auxquels ils sont confrontés, les moyens d'alerte, les consignes de sécurité, les lieux de mise à l'abri), ainsi que pour chaque famille un kit d'urgence (autonomie 72 heures),

- les plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) pour les établissements vulnérables : établissements scolaires (écoles, collèges lycées, universités) mais aussi sanitaires (hôpitaux, EPHAD..)

## **2. Réduire le coût des dommages**

- Ateliers nationaux aménagement-risques pour faire émerger dans des territoires témoins (St Pierre des Corps dans la banlieue de Tours, la vallée de l'Oise, la vallée de l'Argens dans le Var, la vallée de la Fensch en Lorraine) des solutions d'urbanisme et d'architecture très opérationnelles pour mieux intégrer le risque dans une logique d'aménagement durable
- Élaboration d'un référentiel de vulnérabilité pour apprécier d'une part la fragilité des territoires face au risque inondation, d'autre part, proposer des solutions très concrètes pour réduire cette vulnérabilité et ainsi mieux vivre dans les zones exposées (parties habitées au dessus des niveaux d'eau de référence, desserte hors d'eau, réseaux étanches, etc.).
- Ouverture du portail internet Géorisques qui regroupe pour la première fois près de 130 indicateurs géolocalisés sur les risques et notamment les inondations avec des cartes et des photographies aériennes et permettra notamment, avec la rubrique « Ma maison/mes risques » à chacun de voir la situation de sa maison au regard du risque.

## **3. Raccourcir le délai de retour à la normale des territoires sinistrés**

- Développer
  - les plans de continuité d'activité dans les entreprises
  - les plans particuliers de mise en sûreté (PPMS) adaptés au patrimoine et aux biens culturels (musées, bibliothèques, archives, etc. )
- Réunir en novembre prochain de tous les opérateurs de réseau franciliens pour accélérer leur mobilisation à la préparation d'une crue centennale en Ile de France.

## **Comment sera-t-elle déclinée sur les territoires ?**

- à l'échelon des grands bassins hydrographiques par les plans de gestion des risques inondation (PGRI),
- et à l'échelon de chacun des 122 territoires à risque important d'inondation (TRI) par une stratégie locale.

En parallèle, un plan d'action national se penchera sur cinq chantiers prioritaires afin d'élaborer certains outils qui aideront les territoires à décliner la stratégie nationale (Priorisation des financements, activité agricoles et espaces naturels, référentiel de vulnérabilité, état initial de la gestion du risque et suivi de la SNGRI, culture du risque).